



DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE VALENCIENNES

SERVICE
Finances

DELIBERATION
N°2024/n°47

Nombre de Conseillers : 33
En exercice : 33
Présents : 25
Votants : 31

DATE D’AFFICHAGE
21 juin 2024

DATE DE CONVOCATION
19 juin 2024

OBJET:

**Approbation du budget
supplémentaire**

Le Maire
- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- Informe que la présente délibération peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en sous-préfecture.

Le tribunal administratif peut être saisi par l’application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 27 JUIN 2024

L’an deux mil vingt quatre, le Jeudi vingt sept juin à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis Salle Delannoy sur la convocation qui leur avait été adressée par le Maire, conformément à l’article 48 de la loi du 5 avril 1884.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

PRESIDENCE de : Madame Sylvia DUHAMEL, Maire

Étaient présents : Mme DUHAMEL Sylvia, M. LEMAIRE Pascal, M. BROGNIET Patrick, Mme CARRE Danyla, M. LEGRAND Francis, Mme LUDOVISI Brigitte, M. DECROIX Patrick, Mme GILBERT Stéphanie, M. DRUESNE Patrick, Mme DUPUIS Michèle, M. BIGAILLON Laurent, Mme DELGARDE Marie-Tiphaine, M. LEMAY Frédéric, M. WALCZAK Sylvain, M. AULOTTE Jean-Luc, Mme LEROUX Christiane, Mme LEROY Véronique, M. RICHEZ Régis, Mme VANDEPUTTE Valérie, M. DELCOURT Benjamin, M. MOULIN Jérôme, M. JEZEK Christophe, Mme DYTRYCH Anne, M. GOSTIAUX Philippe, M. LECLERCQ Jacques,

Conseillers ayant donné procuration :

Mme GILSON Emmanuelle procuration Mme DUPUIS Michèle
Mme. BELABDLI Angélique procuration Mme CARRE Danyla
Mme MENDOLA Nunziata procuration M. LEMAIRE Pascal
Mme PAGLIA Sylvia procuration M. WALCZAK Sylvain
M. GUIDEZ-EL HILAL Slimane procuration M. BROGNIET Patrick
Mme CANIAU Nathalie procuration M. DECROIX Patrick
Absents excusés : M. Julien BECOURT – M. Frédéric MUSY

Considérant le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2311-1 à L2343-2 relatifs à l’adoption et l’exécution des budgets communaux,

Considérant la délibération n° 85 du 7 décembre 2023, adoptant le budget primitif du budget principal,

Considérant la délibération n° 15 du 14 mars 2024, adoptant la décision modificative n°1,

Considérant l’avis de la commission des Finances, Ressources Humaines et Politique de la Ville en date du 11 juin 2024,

Après avoir approuvé l’affectation des résultats 2023 ;

Il est proposé au Conseil Municipal d’adopter le budget supplémentaire 2024 tel que décrit dans les documents annexés et conformément au tableau ci-dessous :

BUDGET PRINCIPAL - VILLE

	Section de fonctionnement	Section d’investissement	TOTAL
Recettes	4 464 077,87 €	9 006 723,25 €	13 470 801,12 €
Dépenses	4 464 077,87 €	9 006 723,25 €	13 470 801,12 €

Après discussion, les membres du Conseil Municipal adoptent la délibération décrite comme ci-dessus à PUNANIMITE.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,
Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a vertical line extending downwards. The signature is positioned to the right of the official seal.

S. DUHAMEL.

Signée le
Transmis en préfecture
Publié sur le site le